



REFERENCE: ACP/28/044/26 FINAL *dws*
Bureau du Secrétaire général

Bruxelles, 29 mars 2026

DÉCLARATION ORALE DU SOMMET DES AFFAIRES

PRÉSENTÉ PAR

**S.E. BRICE CLOTAIRE OLIGUI NGUEMA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE**

**À L'OCCASION DU
11^e SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE
GOUVERNEMENT DE L'OEACP**

**DIMANCHE 29 MARS 2026
MALABO, GUINÉE ÉQUATORIALE**

FR

Présentation des principales recommandations

1. Au terme du Sommet des affaires de l'OEACP, tenu à Malabo en marge du 11^e Sommet, une direction claire s'impose : transformer en profondeur nos économies.
2. Dans un contexte mondial marqué par les crises, les ruptures technologiques et les tensions économiques, il n'est plus possible de se contenter de modèles fondés sur l'exportation de matières premières. Les États de l'OEACP doivent franchir un cap décisif : devenir des espaces intégrés de production, de transformation locale et d'innovation.
3. Cette mutation est à notre portée, mais elle ne se fera pas sans un moteur essentiel : le secteur privé, c'est lui qui doit être placé au cœur de cette dynamique, comme partenaire stratégique, créateur de valeur et levier de transformation durable.
4. Le dialogue de haut niveau a fait émerger une exigence claire : refonder le partenariat entre les États et le secteur privé autour d'un véritable pacte de confiance. Un pacte fondé sur la prévisibilité des règles, la stabilité des cadres réglementaires et une culture de résultat.
5. L'heure n'est plus aux déclarations d'intention. La priorité est désormais d'opérer un basculement décisif : transformer nos ambitions politiques en projets concrets, crédibles et bancables, capables d'attirer et de mobiliser des financements à grande échelle.
6. Les travaux thématiques ont fait ressortir trois priorités majeures :
 - **Industrialisation et transformation locale** : accélérer la valorisation des ressources naturelles, promouvoir les chaînes de valeur régionales et soutenir une industrialisation durable.
 - **Numérique et innovation** : investir dans les infrastructures, les compétences et les cadres réglementaires pour faire du numérique un levier transversal de compétitivité.
 - **PME et finance inclusive** : améliorer l'accès au financement, renforcer les mécanismes de garantie et soutenir l'entrepreneuriat, notamment des jeunes et des femmes.
7. À cet égard, l'expérience du Plan national de développement et de croissance du Gabon a illustré l'importance d'une vision stratégique claire adossée à des mécanismes de mise en œuvre crédibles.
8. Au terme des discussions, plusieurs orientations structurantes se dégagent :
 - i. Faire de la transformation locale des ressources une priorité stratégique ;
 - ii. Renforcer les partenariats public-privé comme outils opérationnels de financement et d'exécution ;
 - iii. Investir massivement dans le numérique, l'innovation et les compétences ;

- iv. Développer des instruments financiers adaptés aux PME ;
 - v. Approfondir la coopération Sud-Sud et triangulaire ;
 - vi. Mettre l'accent sur des résultats mesurables et suivis dans le temps.
9. Le Sommet des affaires a rappelé avec force une exigence simple : sans mécanismes de suivi rigoureux, nos engagements resteront lettre morte. Nous devons désormais inscrire notre action dans la durée, avec des dispositifs clairs qui transforment le dialogue en partenariats concrets, mesurables et durables. Il a également souligné l'importance des mécanismes de suivi, afin de transformer les échanges en partenariats concrets et durables.
10. En définitive, ce Sommet des affaires confirme que l'OEACP doit franchir un cap et devenir une organisation résolument tournée vers l'action, capable de créer des opportunités réelles pour ses États membres et d'améliorer concrètement la vie de nos populations. Dans cette dynamique, le secteur privé sera un moteur décisif.